

FICHE D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La facturation est établie en fin de mois. Les factures sont transmises par voie dématérialisée.

À défaut d'inscription au service de restauration, le repas sera facturé à 5,20 € l'unité et aucune régularisation ne sera possible.

La restauration scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.

NOM : PRÉNOM :

ÉCOLE : CLASSE :

Selon des jours de présence de l'enfant au restaurant scolaire :

4 jours par semaine

Ou selon semaine type :

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Les jours sont fixes et valables pour l'année.

Repas sans porc

Repas sans viande

Repas sans poisson

Les menus sont établis plusieurs mois à l'avance et sont faits de sorte qu'un équilibre alimentaire soit garanti pour les enfants sur le temps du midi. Pour les régimes alimentaires sans viande et sans poisson, l'équilibre alimentaire du repas n'étant alors plus garanti, la municipalité se dégage de toute responsabilité.

Le prix du repas reste le même pour tous les régimes alimentaires.

PAI : Projet d'Accueil Individualisé (si allergie ou problème médical)

Ne souhaite pas bénéficier du service de restauration

Pour toute absence de votre enfant à la restauration, il est impératif de prévenir le service Restauration :

- via la messagerie du portail famille

- par mail à l'adresse suivante : service.restauration@ville-grandcouronne.fr

- par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de ville – place Jean Salen – À l'attention du service Restauration – 76530 GRAND-COURONNE

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la restauration.

Les données à caractère personnel qui vous sont demandées sont toutes obligatoires, à défaut nous ne pourrions traiter votre dossier. Ces informations sont uniquement destinées aux services municipaux. Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et le cas échéant d'en demander la rectification et l'effacement.

Date et signature :